



INVITATION PRESSE

Sarcelles, 8 septembre 2026

**Retrouvez l'ANCV au salon IFTM,
du 15 au 17 septembre 2026,
Porte de Versailles – stand H070**

IFTM 2026 : L'ANCV au cœur des enjeux sociaux et économiques du tourisme pour tous

Du 15 au 17 septembre 2026, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) sera présente au salon IFTM. À l'heure où la filière s'interroge sur la « valeur du voyage », l'ANCV apporte un éclairage singulier : celui d'un tourisme qui ne se mesure pas seulement en retombées économiques, mais en utilité sociale et territoriale.

Alors que le salon IFTM 2026 place l'impact au cœur de ses débats, l'ANCV incarne au quotidien la création de valeur partagée. **En facilitant le départ en vacances de millions de Français** — salariés, familles modestes, jeunes ou seniors —, l'ANCV active un **levier à la fois économique, humain et territorial**. Les Chèques-Vacances contribuent à l'économie du tourisme en irriguant un **réseau de 168 000 points d'accueil de professionnels du tourisme et des loisirs**, tout en faisant du droit aux vacances un formidable **vecteur d'inclusion sociale et d'épanouissement personnel**.

Entre le déploiement du *Chèque-Vacances Connect* et les aides de l'action sociale, l'ANCV continue d'adapter son modèle pour bâtir un tourisme plus solidaire, plus durable et plus accessible.

Les porte-parole de l'ANCV seront disponibles tout au long du salon pour partager leurs analyses sur les enjeux du tourisme de demain et décrypter :

- comment le Chèque-Vacances soutient l'activité économique locale et les acteurs du tourisme français ;
- quelles sont les perspectives de développement du Chèque-Vacances.

A propos de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), établissement public de l'État, a pour mission de service public de favoriser l'accès du plus grand nombre aux vacances au moyen d'une offre globale de services et d'aides :

- Le Chèque-Vacances, titre de paiement social destiné à payer les prestations de service liées aux vacances et aux loisirs, qui a été attribué en 2025 à 4,8 millions de salariés, d'agents publics et de travailleurs non salariés, bénéficiant ainsi à 11 millions de personnes en comptant les membres de leur famille ;
- Les aides de l'action sociale, qui ont soutenu en 2025 le départ de 294 000 personnes éloignées des vacances : familles ou adultes isolés en situation de précarité, jeunes des quartiers populaires ou en insertion, seniors isolés ou en situation de perte d'autonomie, personnes en situation de handicap ou gravement malades, proches aidants, femmes victimes de violences, enfants et jeunes protégés... L'intégralité des excédents de l'activité du Chèque-Vacances y est consacrée.

Contacts presse

Rumeur Publique : ancv@rumeurpublique.fr – Jade Perignon 07 70 28 59 95, Olivier Astorg 06 16 31 35 09, Corina Jeler 06 25 33 77 39

ANCV : Muriel Droin - mdroin@ancv.fr